



Chères citoyennes, chers citoyens,

Soucieux de maintenir une bonne communication avec tous les habitants, le Conseil communal vous fait parvenir ce bulletin d'information. Nous espérons qu'il vous sera utile et nous en profitons pour vous rappeler que vous avez la possibilité de nous contacter, à tout moment, si vous avez des questions ou des suggestions, et nous nous efforcerons d'y répondre.

Le personnel de l'administration, du service technique, ainsi que le Conseil communal, vous souhaitent un très bel automne, malgré le contexte difficile que nous traversons tous.

Octobre 2022

Le Conseil communal

Détention des chiens

Suite à plusieurs plaintes reçues par le Conseil communal, nous vous rappelons que les chiens ne doivent pas pouvoir vagabonder et que les propriétaires sont responsables des éventuels dégâts, salissures et accidents causés par leurs animaux. Nous vous prions de prendre toutes les mesures possibles pour contrôler les chiens, afin de garantir la bonne cohabitation au sein du village.

Economies d'énergie

En prévision des potentielles pénuries d'énergie, le Canton de Neuchâtel recommande de prendre toute une série de mesures afin d'économiser l'énergie, vous les trouverez sous forme synthétique à l'annexe 1 (Nos remerciements à la commune de St-Blaise pour la mise à disposition de ce flyer).

Notre voyer-chef procède en ce moment à des réglages sur les chaudières des différents bâtiments communaux afin de réduire de manière globale la température au sein desdites bâtiments. Tout consommateur électrique ne nécessitant pas un fonctionnement permanent sera éteint.

Concernant l'éclairage public, nous vous informons que nous sommes encore en discussion avec le Groupe E pour procéder à une éventuelle extinction complète de l'éclairage public entre minuit et 5h00 du matin.

Le Conseil communal ne souhaite pas supprimer totalement le peu d'illuminations festives (Chapelle et sapin) pendant les Fêtes au sein de notre village, mais il les réduira considérablement.

Nous conseillons à tous (citoyens et entreprises) de bien vouloir apporter sa pierre à l'édifice et de faire attention à sa consommation quotidienne d'énergie. Vous trouverez plus d'informations sur : <https://www.groupe-e.ch/fr/penurie>





Levée des mesures en cas de sécheresse

Le Canton de Neuchâtel a levé toutes les mesures relatives à la sécheresse. Les précipitations de la deuxième moitié de septembre ont en effet permis d'écartier les risques d'incendies. Vous pourrez profiter en toute quiétude des torrées, en respectant naturellement les lieux et les consignes de base : aménagez votre feu de façon sécurisée avec des pierres, pensez à étendre le feu avant de partir, et emmenez tous vos déchets avec vous !

Le Conseil communal lève également ses interdictions au niveau des feux, ainsi que ses recommandations de limiter la consommation d'eau.

Noël des aînés



Si la situation le permet, le Conseil communal et les membres de l'Administration, ainsi que notre dévouée employée polyvalente et fée des desserts, se réjouissent d'accueillir les Aîné.es de notre village lors du traditionnel repas de Noël qui aura lieu le mercredi 7 décembre dès 15h30. Le programme détaillé et les modalités d'inscription seront envoyés prochainement aux personnes concernées.

Ordures ménagères

Nous vous prions de veiller à ne pas entreposer vos sacs Neva remplis, là où la faune (sauvage ou domestique) peut y avoir accès. Attirés par les odeurs, les renards en particulier n'auront aucun scrupule à traîner le sac et répandre les déchets aux alentours. Merci donc de les garder à l'intérieur jusqu'à votre prochain passage au point de collecte, et pensez à bien refermer le local à poubelles derrière vous. Notre personnel vous en remercie !

Par ailleurs, nous espérons que les nouveaux containers vous facilitent un peu la tâche et nous vous prions toujours de bien vouloir utiliser, en premier, les containers du fond.

Prochaines séances du Conseil général

- ❖ Séance extraordinaire : le mercredi 16 novembre 2022 à 19h30
- ❖ Séance ordinaire : le mercredi 14 décembre 2022 à 20h15

Pour rappel, ces séances sont accessibles au public et nous vous recommandons d'y assister régulièrement pour suivre les affaires et difficultés en cours. Vous avez aussi la possibilité d'échanger quelques mots avec les Autorités en fin de séance.

En outre, nous vous conseillons de consulter hebdomadairement le BULCOM, afin de connaître les dates des sessions, les ordres du jour et les éventuelles modifications.



Rappel taille des haies

Nous constatons malheureusement qu'il y a encore des haies et autres branches qui empiètent sur le domaine public, et ce, malgré notre tout-ménage distribué fin septembre. Les propriétaires concernés seront prochainement contactés personnellement.

A titre de rappel, le Conseil communal a lancé au printemps une nouvelle prestation payante : un service de déchetterie à domicile. Ce service est disponible après inscription et valable du 1^{er} avril au 30 novembre.

Seaux à cendres - ECAP

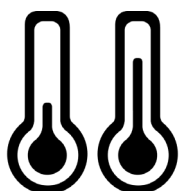
Cette année, l'ECAP a réitéré sa campagne de prévention « seaux à cendres », et nous vous informons qu'il vous est désormais possible de venir en chercher un à l'administration communale. **Toutefois, la quantité est limitée.**

Nous rappelons que lesdits seaux sont destinés aux détenteurs d'une installation de chauffage à bois (poêle ou fourneau à bois, cheminée de salon, etc.).

Utilisation du Pavillon

A plusieurs reprises, le Conseil communal a été averti que des personnes peu scrupuleuses ont utilisé les installations disponibles au Pavillon (centre du village) sans prendre le soin de nettoyer et ranger après leur passage. Nous déplorons cette attitude qui pénalise les autres usagers et renvoie une image déplaisante de notre village. Le Conseil communal vous prie instamment de faire preuve de civisme et de rendre ce lieu propre et rangé, y compris le grill, ainsi que de vous annoncer préalablement à l'administration communale. Faute de quoi, l'accès au Pavillon pourrait être restreint.

Conseils pour diminuer la consommation d'énergie



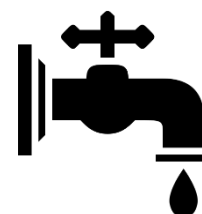
Baisser votre chauffage de 20°C à 19°C



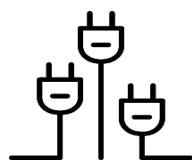
Couvrir les casseroles pendant la cuisson



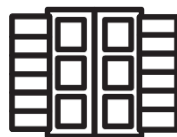
Préférez les douches aux bains



Coupez l'eau pendant le savonnage



Débranchez vos appareils électriques non-utilisés



Laissez entrer la lumière naturelle et ne mettez pas de rideaux devant vos radiateurs



Coupez le Wi-Fi quand il n'est pas utilisé

